AHAFIE

DE L'EXTENSION DES PROBLEMES AU PROBLEME DE L'EXTENSION

LA SITUATION ACTUELLE

Le procédé est maintenant connu : une enquête d'utilité publique recense une majorité d'opposants à un projet nucléaire donné, et ce projet se réalise. Depuis le 7 mai et pour 6 semaines, ce processus est engagé dans 19 cantons de La Hague. Au programme, l'extension du centre nucléaire, c'est-à-dire l'extension de la station de retraitement des effluents (prévue pour fin 82) et surtout l'extension de l'usine actuelle afin de porter sa capacité de traitement à 800 tonnes (84). Est également prévue une nouvelle usine dont la première tranche aura une capacité de 800 tonnes de combustible (86).

A COGEMA, société privée qui exploite le centre, a très bien fait les choses. Le dossier d'impact constitue une véritable opération de marketing. Les photos couleur et les graphiques se succèdent dans une luxueuse présentation. Au total, c'est un dossier de 30 kilos que le public peut consulter. Dossier, ou plus exactement pseudo dossier, voire alibi : les réserves qui avaient accompagné la sortie du décret relatif aux études d'impact se vérifient aujourd'hui. Tout d'abord, l'étude est limitée aux impacts directs à court terme. Or certains radio-éléments ont la vie longue... Ensuite, il n'y a aucun choix possible. Il faut dire oui ou non, refuser ou pas les « raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu » : il est impossible de discuter un autre aménagement. Enfin, qui peut contrôler un tel dossier et comment ? Certainement pas le public auquel ce dossier est destiné. Un minimum de démocratie supposerait au moins un débat et non une décision unilatérale, une participation aux décisions et non un avis consultatif...

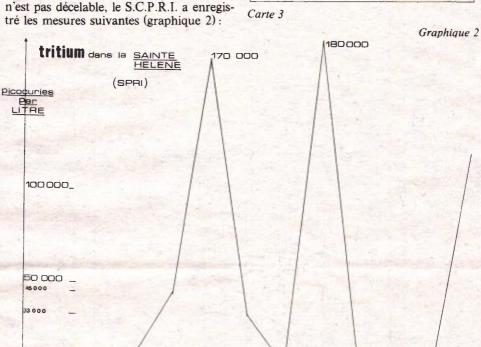
Face à un avenir qui pèse trente kilos, les referendums municipaux proposés par la C.F.D.T. prennent toute leur importance. Avant toutefois de présenter les résultats de ces consultations et les projets d'extension de l'usine, il est intéressant d'examiner la situation actuelle en comparant les chiffres de la COGEMA à certains rapports (quelques uns sont inédits).

•							
MILIEU	NATURE DE L'ELEMENT CONTROLE	UNITE	ANNEES DE REFERENCE		3 DERNIERES ANNEES		
EI.	CONTINUE	MESURE	1965	1966	1976	1977	1978
ATMOSPHERI	POUSSIERES DANS L'AIR PLUIES	PCI/CH PCI/CH	(0,27) (0,06)	(0,07) ND	ND ND	(0,07) (0,06)	(0,04)
HADROLD	EAUX SOUTERRAINES COURS D'EAUX	PCI/CM	NON DE	CELABLE	NON	DECELA	BLE
ERRESTIR	VEGETAUX LAIT	PC1/G	(5.7) (0.2)	(3,7)	(0.2) (0.03)	(3.1)	(3.5)
	ALGUES FUCUS	PC1/G	(1.3)	(0.9)	4	2	3
	LICHENS	PC1/G	(2.7)	(1.3)	10	7	7
	CORALL INES	PC1/G	(3.0)	(1.3)	13	6	8
IMRIN	SABLES.SEDIMENTS SABLES SEDIMENTS	PC1/G PC1/G PC1/G	NON MESURE		3 20	1 5	1 9
Z	CRABES ALIMENTAIRES	PC1/G			4	2	2
	HUITRES	PC1/G	NON I	ESURF	0.25	0.13	0,12
	PATELLES (FLIES)	PC1/G	(0.6)	(0.6)	0.66	0.34	0.30
	POISSONS	PC1/G		ESURE	0.15	0.23	0.20

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Le tableau ci-dessus est le dernier document public et chiffré qu'a publié la COGEMA. Adressé aux élus et « responsables » locaux, il précède de peu le dossier le 27.1.79 et le 3.3.79.

d'impact. Et pas seulement sur le strict plan chronologique, car on retrouve dans ce document le même petit jeu subtil sur les unités, les mêmes chiffres contestables. Ici, le pCi/cm3 (1) remplace avantageusement le pCi/litre couramment employé, et minimise la radio-activité aux yeux du lecteur non averti. Quant aux mesures ellesmêmes, elles proviennent de relevés effectués par des membres de l'établissement nucléaire. D'une façon identique à celle d'EDF qui est juge et partie dans le choix nucléaire, la COGEMA — établissement privé — fait ses propres mesures de radioactivité. Mesures que viennent démentir des relevés effectués non seulement par les comités antinucléaires, mais aussi par un organisme officiel: le S.C.P.R.I. (Service central de protection contre les rayons ionisants). Alors que pour la COGEMA, la radio-activité artificielle des cours d'eau n'est pas décelable, le S.C.P.R.I. a enregistré les mesures suivantes (graphique 2):



La dernière mesure en date concerne le mois de décembre 78

activité h totale : 21 pCi/litre

27/10

tritium: 290 000 pCi/litre: un record!

La contamination des autres ruisseaux proches du site de La Hague n'étant pas prise en compte dans les bulletins du S.C.P.R.I., le comité anti-nucléaire de Beaumont-Hague s'est livré à quelques mesures au radiamètre :

Ruisseau des Moulinets: 66 milirem entre le 23.9.78 et le 23.10.78;

Ruisseau des Landes: 39 milirem entre

Quelles sont les conséquences de tels rejets?

La COGEMA fait état de différentes études de dispersion dans le milieu marin et calcule les valeurs d'irradiation interne dont serait victime un groupe local de population s'alimentant des produits de la pêche. Des calculs sont également faits pour déterminer l'irradiation externe de la population la plus exposée. Dans les deux cas la COGEMA estime ses calculs pénalisants, car basés sur des estimations « hautes » et sur le rejet maximum légal de l'usine.

La COGEMA oublie simplement :

Que le maximum légal est légal, justement ! un décret le relève.

■ Que 684 grammes de Pu (une curie vaut 16 g) ont déjà été rejetés par l'usine. Ce plutonium se répand dans le milieu marin comme en témoigne le graphique 6 suivant, extrait d'une étude du C.E.A. que ne mentionne pas le dossier de l'enquête publique.

■ Que le césium 137 qui se disperse plus facilement que le Pu, a déjà atteint les côtes de Norvège (voir carte nº 7 page suivante).

Que la DMA (dose maximum admissible) et la CMA (concentration maximale admissible) n'ont jamais été des unités de radio-activité. Quand la COGEMA exprime une dose d'irradiation en fraction de DMA ou de CMA, elle omet de préciser qu'il n'existe aucun seuil en dessous duquel les effets de radiations sont nuls.

Que les effets sur la santé des doses de rayonnement même faibles, ne sont plus à démontrer. Un exemple parmi tant d'autres : le G.S.I.E.N. note dans sa fiche 28 qu'aux Etats-Unis « 800 travailleurs sur près de 6 000 travaillant en zone plutonium ont accepté d'être autopsiés à leur mort. Sur les 30 premiers morts autopsiés, 11 étaient morts de cancer, soit un taux de cancer double de ce qu'on attendait (le taux de leucémie est même multiplié par 9). La charge corporelle en plutonium déterminée grâce à l'autopsie peut être 1 000 fois plus faible que la limite admise ».

Dans La Hague le nombre de décès par cancer est plus élevé que dans le reste du département et le lait est contaminé (voir graphique 8 page suivante).

TIENS, J'AI DIT TIENS...

La présence de déchets radio-actifs vient Le bilan complet des rejets en mer est accroître la pollution précédente. Les plus dangereux, les produits de fission, sont évoqués en 15 lignes par la COGEMA quand elle présente la situation actuelle! Pourtant ces déchets méritent une attention particulière. Obtenus lors de la séparation

Le C.C.P.A.H. s'est livré à une mesure ponctuelle sur des lichens de St-Germaindes-Vaux, le 28 octobre 77. L'activité du ruthénium 106, estimée à 5 % près, était ce jour là de 14 100 pCi/kilo! (= 14,1 pCi/g en mesure COGEMA. Cf tableau). Encore ne s'agit-il là que du seul ruthénium !...

publié par la COGEMA dans le dossier

d'impact. Pour cette société, le score est le

suivant, (voir tableau 4 page suivante).

Quant aux rejets gazeux, reportez-vous au

tableau 5.

en Cure H 3: Tritium; Ru 103: Ruthénium 103; Rh 103: Rhodium 103; Cs: 134; Césium 134; Sr 89: Strontium 89; Y 90: Yttrium 90: Zn 65: Zinc 65; Ce 144: Cérium 144; Pr 144: Praséodyne 144; Zr 95: Zirconium 95; Nb 95: Nibium 95; Sb 125: Antimoine 125; Co 60: Cobalt 60; Ag 110: Argent 110; Pu: Plutonium; U: Uranium; RE: Rhénium.

(Pour obtenir les nombres en pci, multiplier par mille milliards!!

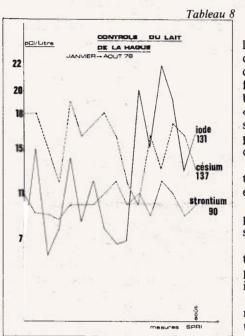
Tableau 5

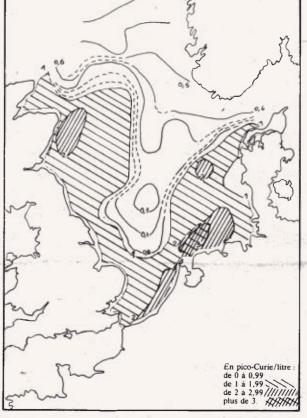
Tableau 4

	Tubicua .		314 (2)										
tion, compte-tenu des risques de criticité. Il n'a pas été effectué de « carottage » dans les boues pour vérifier si la charge en Pu est							les effluer totales re						
homogène, ainsi que celle de l'uranium. c) la tenue des cuves bétonnées n'est pas connue avec précision (effet de l'irradiation	ères béta	Poussi alpha	Hg 203	CePr 144	Cs 137	I 131	1 129	Sb 125	RuRh 106	Kr 85	Se 75	н 3	Années
sur l'étanchéité du béton, importance des	0,1	0,000 05	10,0	N	N	0,8	•	N	N	200 000	N	71	1973
gaz formés par radiolyse, etc. ».	0,01	0,000 05	10,0	N	N	0,5	S	N	N	700 000	N	192	1974
Il faut ajouter que le passage de la filière	0.01	0,000 000 02	0,04	N	N	2		N	- N	700 000	N	88	1975
graphite-gaz à la filière eau légère n'a pas	0.009	0,000 000 01	0,007		N	0,3	0,006	N	N	400 000	0,000 2	49	1976
arrangé les choses : à tonnage de combusti- ble égal, il y a environ 5 fois plus de	0.004	0,000 000 01	0,004	0.000 1	0,000 006	0,002	0,000 06	0.01	0,000 06	700 000	0.000 1	131	1977
produits de fission et de 2 à 5 fois plus de					V	-				2 700 000		531	Total

H 3 : Tritium ; Se 75 : Sélénium 75 ; Kr 85 : Krypton 85 ; Ru 106 : Ruthénium 106 ; Rh 106 : Rhodium 106 ; Sb 125 : Antimoine 125 ; I 129 : Iode 129 ; I 131 : Iode 131 ; Cs 137 : Césium 137 : Ce 144 : Cérium 144 ; Pr 144 : Praséodyne 144 ; Hg 203 : Mercure 203.

Tableau 6 pCi/Ka radioactivite 300 en 200 Plutonium 100 250 50 sud est 50 150 150 km d'après F. et GUARY, rap. CEA







Les autres déchets provenant du traitement chimique des effluents sont des « boues » actives, stockées dans des cuves bétonnées. Si l'on en croit la commission Hygiène et Sécurité de La Hague (mai-juin 77, annexe V), «Il n'y a pas de solution arrêtée pour le devenir de ces boues, alors que de nombreux problèmes se posent :

a) le traitement moyen de 500 tonnes/an départ des responsables du service de de combustible graphite-gaz se traduit par une addition d'environ 1 million de curies par an dans les boues (\beta et \delta) et de 40 Rg/an de plutonium.

b) la charge de plutonium dans les boues stockées, 113 kg en 75 dans 1300 m3, environ, mérite d'être examinée avec atten-

protection pour redémarrer l'usine. On ne risque pas ainsi de se voir refuser l'opération... ».

Ce ne sont pas seulement les conditions de travail qui se détériorent, c'est la situation générale de l'usine. Preuve en est encore donnée par la campagne de retraite-

ble égal, il y a environ 5 fois plus de produits de fission et de 3 à 5 fois plus de plutonium...

Malgré tous ces chiffres et ces rapports, la COGEMA parle de l'« expérience » d'HAO en matière de retraitement des combustibles PWR. Piètre expérience en fait! Le syndicat C.F.D.T. écrit: « Le bâtiment HAO est un « exemple », un « symbole » (en matière d'économies dérisoires). On est allé jusqu'à oublier de prévoir les sanitaires... Pas de stockage de déchets prévu, alors on en improvise un...

LE SYSTEME D...

Une piscine de stockage prévue sans traitement des eaux, un stockage provisoire est mis en place.

- La ventilation est à la merci d'une porte ouverte et le sens de la ventilation s'inverse...

Les outils spéciaux nécessaires pour travailler dans une piscine profonde n'ont pas été étudiés, car on estime qu'ils sont

Le service de protection doit être renforcé et son rôle doit être reconnu par tous, y compris des responsables de la production. Il est arrivé que l'on attende le



En avril-mai 1973.

En picoCurie/litre de 0 à 0,99 de 1 à 1,99 de 2 à 2,99/////// plus de 3. 75

d'années.

Distribution du Césium 137 en mer du Nord de

du plutonium et de l'uranium, ils contien-

nent la quasi totalité de la radio-activité

initiale du combustible, un peu de Pu et des

transuraniens. Actuellement stockés sous

forme de solution aqueuse (dans des cuves

en acier), ils doivent être agités et refroidis

en permanence... pendant des milliers

février-mars 1971 à avril-mai 1973

Lieu	Fonction	Indice de radioactivité spécifique Alpha en pCi /l	Indice de radioactivité spécifique Béta Gamma en pCi /1		
Zone de stockage des déchets situes au Nord-Ouest	Eau filtrée dans les stockages bétonnés 1er groupe de fosses 2e groupe de fosses 2e jus groupe de fosses 3e groupe de fosses 4e groupe de fosses 5e groupe de fosses 6e groupe de fosses 7e groupe de fosses 8e groupe de fosses 9e groupe de fosses 10e groupe de fosses 11e groupe de fosses	0,39 0,001 0,0047 0,0017 0,0033 0,0014 0,001 0,0014 0,001	57 0,069 0,86 0,063 0,87 0,0027 0,061 0,015 0,25 0,016 0,049 0,026	0 0 0 0 0 0,0019 0,0019 0,0019	

Tableau 9

dernier : le 19, elle était stoppée (panne). Le Nouveau départ le 18... Le 19 janvier, c'est du surgénérateur Rapsodie, que se produit

ment PWR qui démarrait le 18 décembre 3 janvier 79, elle reprend... 20 minutes. à l'atelier AT1 qui retraite les combustibles

un nouvel incident : fuite d'iode 131. Le 25. janvier, à la chaîne de conditionnement du plutonium, un bras automatique déchire une boîte. 10 grammes d'oxyde de Pu s'échappent. Bilan : 3 000 heures de décontamination.

Il faut ajouter à cette liste (non exhaustive) le combustible japonais débarqué par le « Pacific Fisher »: resté stationné plusieurs jours sur le parking du centre, les piscines étant pleines...

C'est fière de toute cette expérience que la COGEMA demande l'extension du centre de La Hague.

Robert GUEGAN.

(1) pCi/cm3: pico Curie par cm3, millionième de millionième.

LES PLAISANTERIES LES PLUS COURTES SONT TOUJOURS LES MEILLEURES...

« La France possède... la seule unité de retraitement de combustible oxyde de taille industrielle en fonctionnement dans le monde », écrit la compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) qui exploite l'usine de La Hague. « Cette unité a déjà retraité au cours de l'année 76, 15 tonnes de combustible oxyde et, au cours de l'année 77, 54 tonnes ».

Le projet d'extension de l'usine vise des capacités de 800 t/an (UP2 800), puis 1 600 t/an! Et ce n'est qu'un début, puisqu'une troisième unité est prévue... En clair, ce saut quantitatif signifie une augmentation des rejets dans l'environnement, une augmentation de la masse de déchets radio-actifs et une croissance des risques dus au plutonium. Le tout, bien sûr, en fonctionnement dit « normal », c'est-à-dire sans panne.

E dossier d'impact présenté par la COGEMA est extrêmement confus. Cet aspect n'est pas le fruit d'une démarche qui se veut systématisante. C'est plutôt le nouveau visage officiel de l'information nucléaire. Face au vide qui règne depuis plusieurs années, voici maintenant des pages et des pages de chiffres et de discours technocratiques. Le résultat est loin d'être convainquant, et l'embarras se masque difficilement derrière des silences qui ne trompent plus. Que faire des déchets radio-actifs? Par exemple... O coïnci-

dence! Peu de temps après l'apparition du dossier d'impact dans les mairies de La Hague, l'E.D.F. noie la population par un « envoi en nombre » d'une nouvelle brochure: 25 questions, 25 réponses: « Le retraitement ». Cette brochure, imprimée au deuxième trimestre 79, est le strict opposé du dossier d'impact. Peu de pages, peu de chiffres, lecture facile. Tout se passe comme si la COGEMA et l'E.D.F. se partageaient le travail. D'un côté, 37 kilos de documents embrouillés, accessibles seulement aux heures de bureau et le samedi

matin (autant dire que la consultation se tions. Les dates, la COGEMA en a choisi rantes au possible).

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

De l'autre côté, une brochure à grande diffusion qui bénéficie (encore!) de la situation publique d'E.D.F. Le texte apparaît comme objectif, et se passe de justifications. On y lit des phrases comme : « ...La présence d'une usine de retraitement n'a aucun impact significatif sur l'environnement ». Des photos figurent également dans cette brochure, mais la date des prises de vues effectuées à La Hague n'est pas mentionnée. C'est dommage. Il aurait été intéressant de savoir si en 79, un photographe peut obtenir les mêmes clichés sans avoir à se protéger contre les radiations...

deux documents se ressemblent beaucoup. Ils témoignent tout d'abord de l'existence d'une « information » officielle. On ne peut plus critiquer le vide en ce domaine, car maintenant il est comblé. Mais de quelle façon! De quelle information s'agit-il! L'une est inaccessible au grand public. L'autre est accessible, mais ne peut être sujette à critique. Le dernier chapître de la brochure E.D.F. est en effet intitulé « Comment se renseigner sur l'énergie nucléaire et le retraitement ? » et il se termine par cette mention — c'est le comble! — : copyright SOFEDIR, tous droits de reproduction interdits!

Quant au contenu des documents, c'est toujours de l'intoxication. Seule nouveauté, elle prend une forme extrêmement subtile. et se base sur des arguments pas toujours rationnels. L'E.D.F. écrit par exemple, à propos des rentrées financières dues au centre de retraitement, que l'équivalent annuel des recettes est égal à « 15 millions faux. Concernant l'emploi, la COGEMA de costumes masculins sortant d'usines de retient les chiffres suivants :

CHANTIER

limite à la lecture des conclusions, rassu- une multitude dans le seul but d'aligner les pourcentages d'emplois du centre de La Hague réservés aux travailleurs locaux. Le résultat est proprement incompréhensible. Et celui qui se rend à la mairie pour consulter le dossier n'a qu'une issue : se reporter aux conclusions faute de pouvoir vérifier chiffres et méthodes intermédiaires.

Pour maximiser le pourcentage d'emplois réservés aux locaux, la COGEMA va quand même un peu plus loin. Aux mensonges par omission (des tableaux récapitulatifs figurent dans certains paragraphes et pas dans d'autres) s'ajoutent des propos comme ceux-ci: «En 77, 560 personnes, soit près de 60 % des agents C.E.A. sont originaires de la Manche ». Or, quelques pages avant, on pouvait lire: « Aujourd'hui, sur les 1 180 employés de Malgré leur opposition apparente, les l'établissement, 1 060 font partie du personnel COGEMA, tandis que 120 personnes sont restées membres du C.E.A. ». (3-12 p

> Depuis quand 60 % de 120 font-ils 560 ? (la COGEMA a remplacé le C.E.A. dans son rôle d'exploitant nucléaire en juin 76). Pour que 60 % = 560, l'effectif total doit être de 933. Dans le tableau, le nombre le plus proche est 930 et se rapporte à l'année 76 (et non 77)!

Alors, mystification ou souci de clarté? Ce n'est certainement pas un hasard si certains blancs du texte ont été comblés au dernier moment par des expressions comme « Etablissement nucléaire », « site »... etc. (P. 168 en entier, P. 170, 171... 186, 187). Que représentent exactement ces termes: le C.E.A.? La CO-GEMA?

Le chapître « Impact socio-économique des nouvelles unités » est présenté un peu plus clairement, mais certains chiffres sont

EMPLOIS

Tableau 10

(5)

Total Tot. loc.

Induits Génie mécan Cogema LOC. = 10 % LOC. = 20 % LOC. = 80 % 25 32 72 102 156 130 20 320 720 1 020 1 560 1 300 580 930 1 230 58 93 123 20 63 98 150 200 230 230 1 311 1 824 109 55 0

(2)

EXPLOITATION

prêt-à-porter de l'agglomération cherbourgeoise ». Cette présentation est très pénétrante car elle fait miroiter l'activité économique en faisant implicitement référence à des projets de licenciements dans des entreprises locales de confection (ces menaces de licenciements ont eu une répercussion assez importante).

LA CINQUIEME COLONNE

L'emploi est un grand cheval de bataille dès qu'il s'agit d'industrie nucléaire. En gros caractères, l'E.D.F. parle de « chiffres massifs » et de « conséquences bénéfiques ». Le même écho se retrouve du côté de la COGEMA. Mais si l'on pénètre un tant soit peu dans les labyrinthes chiffrés du dossier d'impact, on se rend compte qu'il faut être extrêmement plus nuancé.

Les chapîtres concernant l'emploi (VOI1 3-12, VO 12 ch 5) constituent même une illustration flagrante de l'intoxication officielle, quand il ne s'agit pas de prestidigitation pure et simple. On assiste à un bel amalgame de dates, chiffres et dénominaQuelques remarques tout d'abord :

♦ Pour la COGEMA, « certaines études effectuées sur des installations industrielles. comparables à l'établissement de La Hague ont montré que la proportion entre les emplois induits et les emplois directs était comprise entre 0,5 et 0,6 ». Quelles sont donc ces études?

♦ Les colonnes 1, 2, 3, 4, 5, ne figurent pas dans les tableaux de la COGEMA.

♦ P. 36, la COGEMA écrit : « Période chantier... En période de pointe du chantier. (86), 2 600 personnes seront employées simultanément sur le site... dont 350 à 550 pourraient être recrutées dans la région (150 agents Génie chimique et 2 400 Génie civil)... ». En fait si l'on se reporte au tableau:

En 86, le chantier n'occupera que 20 agents locaux (30 maximum) et non 350 à 550 (génie civil = 0 et non 2 400).

Si l'on considère 84 comme période de pointe, on observe la présence de 109 agents locaux génie civil et non de 2 à 400 (Génie chimique = 156, comme indiqué).